

Suites au rapport d'évaluation de la Commission

JANVIER 2005

Québec, le 14 février 2005

Monsieur Bernard Lamy
Directeur général
Campus Notre-Dame-de-Foy
5000, rue Clément-Lockquell
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 1B3

Objet : Troisième suivi apporté au rapport d'évaluation du programme de Sciences humaines (300.01)

Monsieur le Directeur général,

Au moment de l'évaluation institutionnelle, la Commission a constaté que le Campus Notre-Dame-de-Foy avait apporté des modifications pertinentes à son programme de *Sciences humaines*, et elle a décidé d'en tenir compte à titre de suivi de l'évaluation de ce programme d'études. La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a pris connaissance, lors de sa réunion du 26 janvier 2005, des mesures additionnelles prises par le Collège afin de répondre aux recommandations qui lui avaient été adressées.

Dans son rapport d'autoévaluation institutionnelle, le Campus identifie les trois profils retenus dans le cadre de son nouveau programme de *Sciences humaines*. Le *Prospectus 2004-2005* définit les objectifs du programme et les particularités de chaque profil, y compris les grilles de cours respectives.

Après analyse, la Commission reconnaît que le Campus a pris des mesures en vue de réduire le nombre de profils et de les simplifier. Les profils « Éducation et psychologie » et « Police, sécurité et sciences juridiques » sont clairs et bien articulés. Dans le cas du profil « Sciences humaines et mathématiques », sa seule particularité semble être l'inclusion de trois cours de mathématiques exigés pour entrer en administration à l'université. Le Campus gagnerait à lister tous les cours de la formation générale dans la

grille de cours proposée pour ce profil, comme il l'a fait pour les deux autres profils. Par ailleurs, les informations au sujet d'un des cours de mathématiques apparaissent contradictoires : le cours de « Méthodes quantitatives en Sciences humaines » est-il ou non remplacé par le cours de « Statistique 337 »?

Dans l'ensemble, les actions prises par le Campus répondent adéquatement aux recommandations de la Commission.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer